



Association nationale des retraités fédéraux National Association of Federal Retirees

MONTRÉAL

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE
L'ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS FÉDÉRAUX
(SECTION MONTRÉAL)**

Tenue par vidéoconférence Zoom

Mercredi 14 octobre 2020 à 10 h 00
1940, boulevard Henri-Bourassa Est, suite 300, Montréal H2B 1S1

Afin de confirmer le quorum, le président demande que les personnes qui assistent à l'AGA sur un même ordinateur donc une seule connexion nomment tout haut leur nom afin de pouvoir les compter parmi les participants sur la plateforme Zoom. Les personnes ci-dessous s'ajoutent donc aux participants joints via l'invitation Zoom et sont donc visibles sur l'écran Zoom :

Colette Vézina Gagnon assiste avec Anthony Gagnon. Lucien Bélanger est accompagné de Nicole Pinsonneault, Micheline Bétournay assiste avec Jocelyn Dallaire, Mireille Potvin est accompagnée de son conjoint, Yvan Poirier, le conjoint de Jocelyne Turnbloom l'accompagne, Angela Giacomo est avec son conjoint Robert Boisjoly, Gilles Lamoureux est avec sa conjointe Ginette, Jacques Lambert et sa conjointe Danielle. Les cinq personnes se trouvant dans la salle de conférence sont aussi participantes et s'ajoutent au quorum. Il s'agit du président, Daniel Morin, le vice-président Camille de Varennes, le trésorier Marcel Couture et les deux adjointes France Ouimet et Danielle Prévost-Thifault.

1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président, Daniel Morin, déclare que nous pouvons débiter l'assemblée, car nous avons atteint et même dépassé officiellement le quorum exigé de 50 personnes. Il souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'assemblée générale annuelle 2020 (AGA) ouverte à 10h06.

Le président adresse son mot d'ouverture aux membres de l'assemblée générale annuelle dont le texte intégral est joint en annexe IV et sera déposé sur le site Web de Retraités fédéraux. Une brève présentation PowerPoint est partagée via la plateforme Zoom sur les écrans de tous les participants afin d'expliquer aux membres le fonctionnement de la réunion virtuelle. Daniel Morin explique que la fonction « chat » sera utilisée par les membres s'ils ont des commentaires ou des questions à poser. L'application « Sondage » sera utilisée pour transmettre les votes auprès des membres. Par la suite, les résultats seront affichés sur tous les écrans des participants.

2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Daniel Morin fait la lecture des sujets à l'ordre du jour partagés à l'écran Zoom.

Proposition :

Mireille Potvin propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyée par M. Jules Arbour.

Un vote électronique pour l'adoption de l'ordre du jour est transmis aux membres de l'assemblée qui ont deux minutes pour transmettre leur vote. Le résultat du sondage est partagé aux participants.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3.- LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 10 AVRIL 2019

Étant donné que toutes les personnes qui ont signifié leur présence à cette assemblée ont reçu une copie du procès-verbal à l'avance, les membres considèrent qu'il n'est pas nécessaire de procéder à sa lecture.

Daniel Morin demande s'il y a des commentaires ou corrections à apporter au procès-verbal de l'AGA 2019. Aucun commentaire ou aucune correction ne sont apportés.

Proposition :

Brian Naud propose l'adoption du procès-verbal de l'AGA 2019 tel que présenté, il est appuyé par Jules Arbour.

Un vote électronique pour l'adoption du procès-verbal du 10 avril 2019 est transmis aux membres de l'assemblée. Les résultats sont partagés aux participants.

La proposition est adoptée.

4. – FINANCES

4.1 Présentation des états financiers de l'exercice au 31 décembre 2019 et prévisions budgétaires 2020



Etats financiers
audités au 31-12-20

États financiers

Marcel Couture précise qu'une copie des états financiers vérifiés et préparés par la firme Paquin & associés, CPA a été transmise à tous les membres inscrits pour l'AGA. Marcel Couture ajoute que les états financiers vérifiés pour l'année 2019 ont été approuvés par le Conseil d'administration de la section lors de sa réunion du

10 décembre 2019, tel que prévu dans nos règlements et sont soumis à l'AGA à titre d'information des membres.

La présentation des résultats financiers au 31 décembre 2019 peut se résumer comme suit :

- Produits (revenus) : 104 085 \$
- Charges (dépenses) : 122 381 \$
- Insuffisance des produits sur les charges (déficit) : (18 296) \$

BILAN

- ❖ Actifs de 211,966\$ dont 206,296\$ en fonds disponibles qui sont déposés à la Caisse Desjardins et à Placements Québec.

Au niveau des fonds excédentaires, il explique que nous avons un règlement national faisant en sorte que nous devons avoir des fonds suffisants pour couvrir une année d'opération. Il mentionne qu'on doit éviter les excédents c'est pourquoi on a prévu les réserves indiquées dans le bilan et qu'il énumère. À cet effet, il indique qu'il y aura une proposition de modifications aux règlements qui sera soumise au vote concernant ces réserves à l'item suivant de l'ordre du jour.

Pour conclure, il est à noter que le rapport de l'auditeur indique que ces états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de l'Association nationale des retraités fédéraux – section Montréal.

Prévisions budgétaires



Prévisions
budgétaires de 2020

Concernant le budget pour 2020, le trésorier indique que les prévisions budgétaires sont préparées en 2019.

En bref :

- Produits anticipés : 108,000\$ dont 96 000\$ pour les cotisations
- Charges totalisant 127,450\$ pour un déficit prévu de 19,450\$

Il explique que la situation de la pandémie a entraîné l'annulation de plusieurs activités, dont le dîner de Noël 2020. Le trésorier a fait une projection à la fin de l'année et il mentionne qu'on se dirige vers un surplus budgétaire de l'ordre de 20,000\$ plutôt qu'un déficit. Évidemment, il précise qu'il faudra attendre la fin de l'année pour confirmer le tout.

Marcel Couture invite les membres de l'AGA à poser leurs questions sur les états financiers et les prévisions budgétaires en utilisant le « chat » et aucun membre n'a de question et/ou de commentaire.

4.2 Nomination de l'expert-comptable pour 2020

Le trésorier, Marcel Couture, indique que nous avons demandé des soumissions à deux firmes comptables dont la firme Paquin & Associés, CPA, pour 3500\$ plus taxes et la firme Brunet, Roy, Dubé, BRD comptables pour une soumission de 5,950\$.

Marcel Couture indique que les deux soumissions conformes ont été soumises au conseil d'administration qui recommande à l'AGA de nommer la firme Paquin & associés à titre d'expert comptable pour l'audit des états financiers pour l'année 2020.

Proposition . (Voir annexe I)

La recommandation est proposée par M. Michel Taillefer à l'effet de reconduire Paquin & Associés, CPA pour l'audit 2020 et il est appuyé par M. Yvon Sirois.

M. Antony Gagnon en profite pour transmettre ses félicitations pour la bonne administration.

On procède au vote des membres de l'AGA et les résultats du vote sont partagés. Tous les membres de l'AGA sont en faveur de la proposition de nommer la firme Paquin & associé pour l'audit des états financiers pour l'année 2020.

Proposition adoptée à l'unanimité

5. PRÉSENTATION DES MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS

M. Daniel Morin réfère les membres de l'assemblée générale au document qu'ils ont reçu à l'avance et qui est joint ci-dessous. Celui-ci est partagé sur l'application Zoom.



MODIFICATIONS
PROPOSÉES AUX RÈGLEMENTS

Le président passe en revue les propositions pour les modifications aux règlements. Il procède à la lecture des points entre autres le point 6.3 ayant trait au processus d'élections, le 9.6 Fonds de réserve détaillés en annexe D et le point 9.6.1 Sommes maximales. Il explique les raisons de ces propositions de modifications. Par ailleurs, il précise qu'au niveau des réserves (point 9.6), nous avons des réserves liées à formation des bénévoles, immobilisation etc. Lorsque nous devons utiliser les réserves, cela était soumis au conseil d'administration. Le bureau national nous a indiqué qu'il faudrait que cela soit prévu dans nos règlements c'est pourquoi nous soumettons ces modifications afin d'être conformes.

Les commentaires ci-dessous sont soumis via le « chat » et présentés à l'AGA :

- Mme Céline Tremblay demande de modifier le point 6.3 à l'effet de remplacer le mot « combler le poste » par « pourvoir le poste » en lien avec l'Office québécois de la langue française (OQLF)
- Au 2^e paragraphe du point 6.3, remplacer le mot « durée » par « pendant ».

Le président confirme que ces changements seront faits.

Daniel Morin poursuit les explications de modifications pour les réserves, pour les points 9.6.1 et 9.6.2 et il décrit les changements apportés à l'annexe D ainsi que les raisons qui en découlent.

Pour terminer, il invite les membres de l'AGA à poser leurs questions et donner leurs commentaires via le « chat » :

- M. Antony Gagnon indique qu'à « Annexe D – fonds de réserve », le mot « fond », lorsqu'il s'agit d'argent, prend toujours un « s ».
Daniel Morin indique qu'il s'agit simplement d'un oubli qui sera corrigé dans le texte puisque le « s » était déjà écrit dans le titre.
- Mme Céline Tremblay demande pourquoi la diminution du fonds de la défense des prestations de 50,000\$ à 20,000\$?
Le Président mentionne que c'est parce que le reste est absorbé par le bureau national. Il indique que nous pourrions nous servir de ce fonds pour des déplacements tels que de rencontrer des députés pour la défense des intérêts. Daniel Morin ajoute que notre bureau national a les sommes nécessaires pour la défense des intérêts.
- Sylvie Limoge propose de modifier le titre de 9.6.1 pour Sommes maximales, c'est-à-dire ajouter des "s". Aussi, pour 9.6.2, est-ce que cela signifie qu'il faudrait proposer les fonds à chaque AGA ?
Daniel Morin répond que c'est seulement s'il y a des changements. Quant à la suggestion de 9.6.1, il confirme que la modification proposée sera faite.
- Céline Tremblay demande ce qui arrive quand on dépasse le maximum pour une année donnée?
Le président confirme que nous ne pouvons pas dépasser ; il faut rester à l'intérieur des limites maximales. Marcel Couture ajoute que lorsqu'on dépense de l'argent, il y a une imputation à la réserve. Celle-ci fluctue en fonction de l'utilisation des fonds.
- Sylvie Limoge demande si on peut proposer un seul changement à la fois plutôt que tous les changements à la fois ? Mme Céline Tremblay appuie cette suggestion.
Daniel Morin répond que cela dépend de l'intention d'une personne de ne pas appuyer une modification à un endroit précis. Il indique que les procédures d'assemblée font que le vote est lancé avec la mention que le proposeur et l'appuyeur tiennent compte des modifications/corrections apportées pendant les discussions.

Proposition (Voir annexe II) :

Brian Naud propose l'adoption des modifications aux règlements généraux de la section telles que proposées incluant les corrections de syntaxe, de grammaire et autre ; il est appuyé par Jules Arbour.

Un vote est envoyé aux membres de l'AGA et les résultats sont partagés à tous les participants.

La proposition est adoptée par la majorité.

6. RAPPORT DU PRÉSIDENT (Voir annexe V)

Daniel Morin précise qu'il a changé le titre « Mot de la présidence » par « Rapport du président » puisqu'il fera rapport des actions qui ont été prises par le Conseil d'administration au cours de l'année. Il ajoute avoir trouvé cette période difficile pour faire un rapport étant donné que cette assemblée générale annuelle devait se tenir en avril 2020 alors que nous sommes maintenant en octobre soit six mois plus tard. Il a donc opté pour un rapport succinct.

Vous trouverez la version intégrale du rapport en annexe V et sur notre site Web de Retraités fédéraux.

7. ÉLECTIONS-(Voir annexe III)

7.1 Élections ou nomination d'un président des élections

Daniel Morin confirme que pour faciliter le processus d'élections, il assumera la tâche de président d'élection.

Il fait la lecture de la procédure :

« Selon nos règlements (Article 6.2), les mises en candidature pour les postes vacants se sont terminées le 15 mars 2020 soit un mois avant la date de l'AGA. Il y a présentement cinq candidatures pour cinq postes. ».

Il ajoute que suite à une consultation avec le bureau national, une discussion s'est tenue concernant les dates des mises en candidatures. Malgré le report de l'AGA, Daniel Morin mentionne que la date limite pour la soumission des candidatures est demeurée la même et qu'on a simplement validé l'intérêt des personnes.

7.2 Élections pour cinq (5) postes au conseil d'administration pour une période de deux (2) ans

Daniel Morin indique qu'il y a quatre postes à renouveler pour un mandat de deux ans soit :

Jules Arbour
Camille de Varennes
Angela Giacomo
Daniel Morin

Un cinquième poste est vacant afin de pourvoir au remplacement de Micheline Bétournay qui ne sollicite pas un autre mandat. Une candidate a soumis sa candidature dans les délais prévus soit :

Mireille Potvin

Par la suite, un commentaire est soumis via le « chat » :

- Micheline Bétournay demande si Daniel Morin peut agir comme président d'élection puisqu'il est candidat ?
Celui-ci indique que s'il y avait eu des élections, il n'aurait pas pu, mais comme ce sont des nominations, nous pouvons poursuivre.

Proposition

Marcel Couture propose le renouvellement des mandats pour 2 ans des quatre membres du Conseil d'administration ainsi que la nomination d'un nouveau membre et la proposition est appuyée par M. Michel Taillefer.

Un vote est envoyé aux membres de l'AGA et les résultats sont partagés à tous les participants.

La proposition est adoptée.

Daniel Morin confirme que les mandats se termineront en avril 2022.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS :

Via le chat, Mme Céline Tremblay souhaite que le président partage de l'information auprès de l'AGA sur la question du rayonnement 338.

Daniel Morin explique qu'il y a 338 circonscriptions électorales au Canada de là, le chiffre de 338. L'idée est que les différentes sections, à travers le Canada, rencontrent les membres du parlement. Nous avons, pour la section Montréal, cinq députés à rencontrer de différents partis politiques. Bien sûr, les rencontres tenaient compte de la pandémie et certaines se sont faites de façon virtuelle. Par ailleurs, il y a eu un Webinaire le 13 octobre dernier sur le rayonnement 338 et Daniel Morin indique que si des membres sont intéressés à participer aux discussions avec des membres du Conseil d'administration ou encore, s'ils veulent s'impliquer, ils sont invités à nous le faire savoir via le courriel ou un appel téléphonique.

Lucien Bélanger, agent local de défense des intérêts, indique qu'un des objectifs est de faire en sorte que les députés connaissent l'Association nationale des retraités fédéraux ainsi que nos priorités. Il indique que nous allons continuer à faire des suivis des rencontres tenues et que bien que nous n'ayons pas encore rencontré les cinq députés des circonscriptions désignées, cela ne nous empêchera pas de poursuivre les discussions avec d'autres députés. Daniel Morin ajoute que nous aurons des troussees de travail et que si des membres ont des liens/contacts avec des députés, nous les invitons à leur faire connaître l'association.

Pour conclure l'assemblée générale annuelle 2020, un sondage est partagé auprès des membres de l'AGA pour connaître leur appréciation de la réunion sous forme virtuelle et Daniel Morin invite les participants à nous transmettre un courriel expliquant le pourquoi ils n'auraient pas apprécié, advenant le cas puisque nous pourrions en tirer de bonnes pratiques.

En terminant, plusieurs personnes ont partagé leurs remerciements et félicitations via le « chat ». Ces commentaires ont tous été lus à voix haute.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 11 :23 heures, Daniel Morin déclare la levée l'Assemblée générale annuelle 2020.

Daniel Morin
Président

Camille de Varennes
Vice-président du Conseil

France Ouimet
Adjointe administrative

ANNEXE I



Association nationale des retraités fédéraux National Association of Federal Retirees

MONTREAL

RÉSOLUTION – AGA 14 OCTOBRE 2020 – EMBAUCHE D'UNE FIRME COMPTABLE -

Il est résolu de retenir les services, pour l'audit des états financiers de l'année 2020, de la firme comptable « Paquin & Associés, CPA », située au 1600 boul. Henri-Bourassa Ouest, bureau 405, Montréal, (Québec) H3M 3E2, à titre d'auditeur indépendant.

Proposée par : M Michel Taillefer
Appuyée par : Yvon Sirois.

Adoptée à l'unanimité.

Fait pour valoir ce que de droits, à Montréal, ce quatorzième jour d'octobre 2020.

Daniel Morin

Daniel Morin
Président du Conseil

APPROUVÉ À L'AGA - 14 AVRIL 2021

ANNEXE II



Association nationale des retraités fédéraux National Association of Federal Retirees

MONTREAL

RÉSOLUTION – AGA 14 OCTOBRE 2020 – MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Il est résolu d'approuver les modifications aux règlements généraux de la section de Montréal avec les corrections mentionnées dans le présent procès-verbal.

Proposée par : M. Brian Naud
Appuyée par : M. Jules Arbour

Adoptée par la majorité.

Fait pour valoir ce que de droits, à Montréal, ce quatorzième jour d'octobre 2020.

Daniel Morin

Daniel Morin
Président du Conseil

ANNEXE III



Association nationale
des retraités fédéraux

National Association
of Federal Retirees

MONTRÉAL

RÉSOLUTION – AGA 14 OCTOBRE 2020

Renouvellement de mandats de membres du conseil d'administration et nomination d'un nouveau membre

Il est résolu de renouveler les mandats des 4 membres actuels du Conseil d'administration :

**Jules Arbour
Camille de Varennes
Angela Giacomo
Daniel Morin**

et la nomination d'un nouveau membre :

Mireille Potvin

pour un total de 5 membres pour une période de deux ans soit jusqu'en avril 2022.

Proposée par : M. Marcel Couture

Appuyée par : M. Michel Taillefer

Adoptée par la majorité.

Fait pour valoir ce que de droits, à Montréal, ce quatorzième jour d'octobre 2020.

Daniel Morin

Daniel Morin

Président du Conseil

APPROUVÉ À L'AGA - 14 AVRIL 2021

ANNEXE IV



Association nationale
des retraités fédéraux National Association
of Federal Retirees

MONTRÉAL

MOT DU PRÉSIDENT – VERSION INTÉGRALE **INTRODUCTION**

Bonjour tout le monde virtuel,

La réunion est ouverte à 10 h 06

Quelques précisions pour débiter. Je ne peux pas utiliser les termes spécial ou extraordinaire pour qualifier cette assemblée, car ce sont des termes définis par nos règlements pour d'autres sortes d'assemblée, mais je peux certainement dire que c'est une assemblée hors du commun. Une chose importante, avant d'aller plus loin c'est pour vous de mettre vos haut-parleurs à leur maximum pour être certain de bien nous comprendre.

Il n'y aura pas d'élections comme telles cette année, mais il y aura des votes pour différents points ainsi que la confirmation des renouvellements de mandat. Ces votes se feront dans le format sondage, explication à venir. Nous avons la présence de Joane Miron du bureau national. Joane est l'agente d'élaboration de formation et notre spécialiste Zoom. Elle est présente pour aider à résoudre des problèmes si nous en rencontrons durant la réunion. Puisque je parle du bureau national, j'aimerais souligner la présence de Jacques Lambert à cette assemblée. Jacques était le président de la section avant moi et est maintenant un de nos deux directeurs de district et par le fait même directeur au Conseil d'administration national.

Le nombre de participants en ce moment est de XXX, ce qui signifie que nous avons le quorum nécessaire qui est fixé à 50 membres par le bureau national. Je précise que puisque la réunion est ouverte avec quorum nous ne pouvons plus le perdre même si nous descendons sous la barre de 50 personnes. Ceux et celles qui quitteront la réunion pour toutes sortes de raison ne peuvent pas nous faire perdre le quorum. J'ajoute que ce n'est pas une incitation à quitter que je fais.

Il faut bien comprendre que même si nous sommes en octobre 2020, cette réunion est basée sur l'année 2019 et les rapports que nous faisons concernent l'année 2019. Les prévisions budgétaires par exemple ne tenaient pas compte d'un certain coronavirus.

Il y en a parmi vous qui avez participé au webinaire R338 hier matin. Si vous êtes intéressé à participer à une ou des activités reliées à R338, veuillez laisser vos coordonnées au bureau et nous vous contacterons prochainement,

Sur ce, nous allons faire une courte présentation sur le fonctionnement de l'application Zoom pour les participants. Nous procéderons par partage d'écran pour vous faciliter la compréhension des textes et des commentaires. Par la suite, nous procéderons à l'assemblée comme telle

ANNEXE V



Association nationale
des retraités fédéraux National Association
of Federal Retirees

MONTRÉAL

RAPPORT DU PRÉSIDENT – VERSION INTÉGRALE

C'est définitivement le rapport le plus difficile à faire depuis mes débuts comme président de la section. Ce n'est pas à cause de faire la présentation en Zoom, mais plutôt à cause de la date. En effet, cette assemblée devait se tenir au mois d'avril dernier ce qui aurait été 4 mois après l'année 2019, mais là nous sommes en octobre, soit 10 mois plus tard — presque une année plus tard. Vous savez ce que l'on dit à propos de la mémoire. Alors, allons-y pour un rapport succinct.

Les six présidents du Québec se sont réunis au printemps en Mauricie sous la présidence du président de la section M. Roger Bergeron et à l'automne dans Lanaudière sous la présidence de votre serviteur. Ces réunions sont importantes pour mettre en commun nos idées, propositions pour l'assemblée annuelle des membres et tous sujets qui nous concernent. Nous avons souvent la présence du président national ou celle du DG et à certaines occasions les deux sont présents.

Nous avons travaillé au recrutement et à la rétention des membres. L'organisme l'Institut de la planification de la retraite nous a permis de faire plusieurs présentations à plusieurs futurs retraités ce qui n'était pas évident auparavant directement avec les ministères. À cet effet, nous avons eu la chance de profiter du travail de nos bénévoles qui nous ont donné un gros coup de main pour faire des appels téléphoniques. J'en profite d'ailleurs pour les remercier pour leur excellent travail.

Trois conférences ont été présentées au printemps et à l'automne 2019. Gérer ses finances à la retraite par Tradex, un partenaire de l'association. Une autre, fut soins de fin de vie et que faire lors d'un décès d'un proche et aussi, assurance voyage et prévention des maladies. Une dernière était prévue en avril, elle a été annulée et je suis certain que vous savez pourquoi. Deux cafés-rencontres ont aussi eu lieu à Laval. Ces cafés-rencontres ont été organisés par Micheline Bétournay et je profite de l'occasion pour la remercier de tout le travail accompli au sein du conseil d'administration de Montréal, tant dans son poste de secrétaire du conseil que dans le comité de recrutement. En effet, Micheline quitte le CA, à la suite de cette assemblée. Merci sincèrement Micheline.

J'aimerais aussi remercier les autres bénévoles qui nous aident en comptabilité en traduction, avec notre page FB et il y en a aussi eu en présentation de préretraite. Votre aide nous est précieuse. Merci !

Sur un plan plus personnel, j'ai fait partie du comité de la défense des intérêts au niveau national ainsi que le comité des nominations. Je quitterai mes fonctions à ces comités lors de l'assemblée annuelle des membres au début décembre.

Nous procéderons maintenant au point sept de l'ordre du jour nommé élections, mais qui devient plus des renouvellements de mandat et une nomination.